

**COMPTE RENDU DE LA RENCONTRE ENTRE LE MINISTERE DES
INFRASTRUCTURES ET DU DESENCLAVEMENT ET LA
SOCIETE MINIERE INDIENNE NICE AU BURKINA
(MINE DE TAMBAO)**

L'an deux mil onze et le vingt septembre a eu lieu aux environs de douze heures, dans la salle de conférence du Ministère des Infrastructures et du Désenclavement, une rencontre entre le Ministère des Infrastructures et du Désenclavement et une délégation de la Société Minière Indienne Nice. Elle a été présidée par Monsieur le Ministre des Infrastructures et du Désenclavement. Son Excellence Monsieur l'Ambassadeur du Burkina en Inde a assuré l'interprétation.

La liste de présence est jointe en annexe.

La rencontre portait essentiellement sur le projet de construction de la Mine de manganèse de Tambao.

Monsieur le Ministre des Infrastructures et du Désenclavement, après avoir présenté les membres de son département présents a tenu à remercier sincèrement la société Nice pour les efforts fournis et la bonne collaboration avec son Ministère depuis le début du projet.

Il a signifié l'intérêt que le gouvernement porte à ce projet de même que les populations en général et le Ministère, en particulier, concerné au premier chef par la construction des infrastructures de transport. Pour cela son département est disposé à accompagner les promoteurs du projet et à leur donner toutes les informations qu'ils souhaiteraient avoir et en sa possession.

Prenant la parole à son tour, le Chef de délégation a aussi remercié Monsieur le Ministre des Infrastructures et du Désenclavement pour l'accompagnement et l'appui dont la Société a pu bénéficier depuis le début jusqu'aujourd'hui. Monsieur le Ministre s'est toujours montré disponible de même que les experts des services techniques compétents du département dans l'exécution des différentes activités en cours surtout dans le domaine routier.

Après avoir présenté sa forte délégation, il a situé l'objet de leur visite essentiellement axé sur la présentation de l'état d'avancement du projet.

A ce niveau, la Société a fourni des efforts pour remplir ses obligations et respecter les engagements pris vis-à-vis du gouvernement suivant le chronogramme arrêté dans la mise en œuvre du projet qui comprend trois grandes composantes :

- La construction de la Mine ;
- La construction du chemin de fer Kaya/Dori/Tambao ;
- La construction de la route Dori/Gorom/Gorom/Markoye/Tambao.

Les différents experts du groupement ont alors été invités à présenter l'état d'avancement du projet dans les domaines qui les concernent.

I. AU NIVEAU DE LA CONSTRUCTION DU CHEMIN DE FER

Quatre équipes basées à Ouagadougou et à Dori travaillent sur le dossier depuis février 2011. Le groupement pense terminer les études détaillées en décembre 2012. La reconstruction de la partie Ouaga-Kaya pourra être terminée en 2013 ; la construction de Kaya à Dori doit être achevée en fin 2014 et celle de Dori à Tambao en Juin 2015 ;

Il faut noter que dans le cadre du projet de chemin de fer, une usine (ou unité industrielle) devrait être installée au Burkina Faso pour la confection des traverses mixtes (Béton-acier) mais également la production des poteaux électriques en béton et des poteaux standards en béton armé pour la construction des grands buildings, ce qui va générer à peu près 200 emplois.

Dans ce cas spécifique, l'appui du gouvernement en général et celui du Ministère des Infrastructures et du Désenclavement en particulier est sollicité pour l'installation et l'exploitation de ladite unité.

II. INSTALLATION ET EXPLOITATION DE LA MINE :

- Les études détaillées pour l'installation de la mine sont achevées ;
- Les plans d'installation et d'exploitation sont disponibles ;
- Les études économiques ont montré la rentabilité du projet ;
- Les études d'impact environnemental et les enquêtes publiques ont montré la faisabilité du projet et l'adhésion des populations à ce projet.

Sur le plan juridique, un cadre existe et a abouti à la création d'une Société Anonyme de droit burkinabé qui a reçu tous les agréments et autorisations nécessaires pour exercer à l'exception du permis d'exploiter la mine qui n'est pas encore délivré.

III. AU NIVEAU ROUTIER

L'avant-projet sommaire a été réalisé et validé avec les experts du Ministère des Infrastructures et du Désenclavement. Au cours de cette étude, le Laboratoire National du Bâtiment et des Travaux Publics a été activé pour les prestations géotechniques, en vue de gagner du temps pendant la réalisation de l'Avant Projet Détaillé actuellement en cours.

Des modifications de tracés retenus à l'APS ont été opérées à Markoye et Salmossi.

Les études environnementales sont achevées et le rapport a été soumis à la validation du CODEVE prévue pour le 22 septembre 2011. Le SGES/MID est représenté.

Après cette présentation, Monsieur le Ministre des Infrastructures et du Désenclavement et ses collaborateurs sont revenus pour insister sur l'importance du projet pour le Burkina qui cherche à diversifier ses sources de revenus pour booster son développement et pour les populations de la zone du projet qui auront des opportunités pour lutter contre la pauvreté.

Au niveau des infrastructures de transport, leur réalisation reste en droite ligne avec la stratégie sectorielle des transports qui vient d'être actualisée. Elle permettra de désenclaver la région et de soutenir l'intégration régionale avec le prolongement du chemin de fer jusqu'à Tambao vers le Niger depuis Abidjan (un vieux projet avant les indépendances). Celle de la route contribue à la mise en œuvre d'un axe de ladite stratégie qui est, relatif au développement et à la modernisation du réseau routier.

En plus de cela, quelques préoccupations ont été soulevées dont notamment :

- La question du contournement de la ville de Gorom-Gorom et la nécessité d'aménager une bretelle ;
- L'implication de la Direction Régionale des Infrastructures et du Désenclavement du Sahel au projet routier ;
- L'ouverture effective de la Mine ;
- Les activités d'accompagnement des populations et les questions d'emplois prévues par le projet.

En outre, Monsieur le Ministre des Infrastructures et du Désenclavement n'a pas oublié que pendant la crise que le Burkina a connue, le groupement NICE ne s'est pas inquiété, a continué ses activités et est venu même le rencontrer, confirmant ainsi l'adage qui dit que c'est dans les difficultés qu'on reconnaît ses amis.

En réponse, le groupement a rassuré le Ministre des Infrastructures et du Désenclavement que des dispositions ont été prises pour inclure la bretelle de Gorom-Gorom dans le projet.

Quant à l'ouverture effective de la mine, le groupement préfère travailler dans la discrétion surtout que des engagements ont été pris de part et d'autre. Il appartient à chaque partie de les honorer pour que les échéances puissent être respectées.

Son Excellence, Monsieur l'Ambassadeur du Burkina en Inde qui a porté ce projet et qui s'est beaucoup impliqué, même sur le terrain, a rassuré le Ministère des Infrastructures et du Désenclavement que des activités connexes sont prévues par le projet, dans les domaines de la santé, de l'éducation, de l'eau potable et même des emplois indirects.

En effet, il reconnaît que la question de l'emploi est revenue pendant les enquêtes d'utilité publique mais elle est délicate car chaque localité veut l'emploi de sa jeunesse à 100 %. Ce qui est pratiquement impossible, vu le caractère national du projet et il s'est évertué à expliquer et sensibiliser les populations concernées.

Du reste, le groupement compte requérir l'appui des hautes autorités du pays pour le recrutement du personnel conformément aux lois et textes en vigueur.

Après ces informations, le Ministre des Infrastructures et du Désenclavement a une fois de plus remercié le Groupement pour leur engagement au côté du Gouvernement et des populations du Burkina dans ce projet tant attendu.

Les infrastructures de transport qui seront réalisés ne seront pas exclusivement utilisées par le Groupement mais par toutes les populations du Burkina. Ceci est en corrélation avec la vision du Burkina en matière de coopération pour le développement et en matière de Partenariat Public Privé (PPP).

Il a particulièrement remercié Monsieur l'Ambassadeur pour sa forte implication et son accompagnement dans ce projet. C'est la preuve qu'en plus de jouer efficacement son rôle de représentant du Président du Faso et du Peuple Burkinabè en Inde, il a à cœur le développement et l'avenir de son pays.

En réponse, Monsieur l'Ambassadeur a renouvelé son engagement pour ce projet qui n'est qu'une infime partie des possibilités offertes aux deux pays car dit-il, sa juridiction couvre dix (10) pays de plus de 400 000 000 d'habitats chacun au minimum et qui regorgent beaucoup de potentialités en matière de partenariat. La réussite de ce projet qui est un premier test pourrait être un catalyseur pour d'autres domaines de coopération économique entre le Burkina et les pays de sa juridiction.

Le groupement a signé un protocole d'accord avec le Gouvernement, il a présenté un rapport d'étape très détaillé, de ses engagements pour lesquels il a beaucoup investi. Il appartient aussi au Gouvernement de s'investir pour respecter ses engagements et permettre au Groupement de mieux s'installer, par l'octroi des agréments et permis restants.

Il interpelle, une fois de plus, Monsieur le Ministre des Infrastructures et du Désenclavement et lui demande d'être son porte-parole et de faire un plaidoyer auprès du gouvernement pour une issue diligente et heureuse.

Ce que le Ministre des Infrastructures et du Désenclavement a accepté et s'est engagé à faire le nécessaire dans les limites de ses possibilités et de ses prérogatives, conforté en cela par la pertinence du projet, la qualité des hommes qui le portent et les résultats attendus du Gouvernement, des populations de la zone et du peuple burkinabé tout entier.

Pour cela, il demande au groupement de ne pas hésiter à porter à sa connaissance les difficultés et les sollicitations qui se présenteront dans la réalisation du projet en général et dans le domaine des infrastructures de transport en particulier.

En renouvelant ses remerciements à l'ensemble des participants et surtout à la délégation du groupement, Monsieur le Ministre des Infrastructures et du Désenclavement a levé la séance aux environs de quatorze heures.

Le Rapporteur

Le Directeur Général des Routes



**RENCONTRE MID/SOCIETE MINIERE IDIENNE
NICE DU 20 SEPTEMBRE 2011**

LISTE DE PRESENCE

N° D'ORDRE	NOM ET PRENOMS	STRUCTURE	CONTACT
01	OUEDRAOGO Jean Bertin	MID	
02	BERE Stanislas	S.G.	70 20 05 06
03	ZAMPOU I. Alfred	C.C.Q	70 26 99 80 zampou@yahoo.fr
04	Idriss Raoua OUEDRAOGO	Ambassadeur BF/Inde	idrissraoua@gmail.com
05	JAFFE Lu	CEO/GNR	
06	Ravi Shankar M.	Ass CEO/GNR	
07	YAMEOGO Pascal	DGR/MID	70 20 40 06 ypascal@fasonet.bf
08	Mamadou OUATTARA	Conseil Juridique GNR	70 20 56 26 omamadou.avocat@gmail.com
09	OUEDRAOGO Somyouda	IT-CET	70 33 62 63 somyouda@yahoo.fr
10	TOE Honoré	IT-CET Faso Kanu	70 25 23 94
11	TRAORE Moussa	Faso Kanu	70 76 78 20 43 46
12	S.R. SURLESH	GNR GEMOGIST	75 88 02 34
13	NARE Boniface	GNR-AFRICA	70 72 91 73
14	BMARAT RAGHV	CEO/ANURAG PMC	26 15 31 06 21
15	R.H RAGHAVAN	CEO/ANURAG PMC	0091 99490 47 637
16	G. karthikeyan	Représentant Résidant	75 88 07 34
17	SY Boureima	DCPM	70 29 04 56